

## **QUI SONT LES PARTIES PRENANTES DU PARACHUTISME CANADIEN? COMPRENDRE LA COMMUNAUTE DERRIERE LE SPORT**

*Rédigé au nom du Comité de développement à long terme de l'athlète (DLTA) de l'ACPS  
Juin 2026*

Dans le cadre de son mandat, le Comité de développement à long terme de l'athlète (DLTA) de l'ACPS cherche à mieux comprendre comment les individus entrent, progressent et restent engagés dans le sport. Pour y parvenir, le comité doit prendre en compte l'ensemble des personnes et des organisations dont les actions, les besoins et les points de vue influencent l'expérience des participants. Ces individus et ces groupes sont désignés sous le terme de « parties prenantes ». Dans ce contexte, une partie prenante est un « groupe ou particulier qui possède un intérêt plus ou moins direct dans la vie d'une organisation ou qui est susceptible d'être touché par des décisions prises par une organisation ». En parachutisme, cette définition se concrétise à travers les nombreux acteurs qui façonnent la sécurité, la formation, les opérations et le milieu dans lequel les participants évoluent. L'identification de ces parties prenantes aide à clarifier comment le sport fonctionne en tant que communauté connectée et interdépendante, et à s'assurer que la planification du DLTA tient compte de la réalité de tous ceux qui contribuent à la progression des participants et à leur engagement à long terme.

### **Que signifie « partie prenante » en parachutisme?**

Dans le contexte du parachutisme canadien, une partie prenante est tout individu, groupe ou organisation entretenant un lien significatif avec le sport, que ce soit par la participation, la réglementation, la prestation de services, la supervision de la sécurité ou l'activité commerciale. Les parties prenantes influencent le sport, sont touchées par les décisions qui s'y prennent, ou contribuent à son développement et à sa pérennité. Elles ne se contentent pas d'observer l'évolution du sport : ce sont des acteurs dont les points de vue contribuent à façonner les normes, les politiques et la culture du parachutisme au Canada.

### **Qui compte comme partie prenante?**

Le parachutisme au Canada s'appuie sur un vaste réseau interconnecté de parties prenantes dont les rôles, les responsabilités et les intérêts façonnent collectivement la sécurité, le développement et la viabilité à long terme du sport. Au cœur de cet écosystème se trouvent les parachutistes et les élèves, sauteurs brevetés, élèves en tandem et en solo, et athlètes de compétition, dont les expériences, les besoins et la progression orientent en grande partie la conception du système, des parcours de formation aux normes de sécurité. Ils sont soutenus par un ensemble d'experts techniques et pédagogiques : instructeurs, entraîneurs, personnes-ressources, juges, gréeurs et fabricants d'équipements, qui veillent au respect des exigences nationales de formation, à l'intégrité du matériel et à la robustesse des fondements techniques du sport à l'échelle du pays. La prestation opérationnelle repose sur les centres de parachutismes, les opérateurs aériens, le personnel du manifeste, les équipes au sol et les autres membres du personnel, qui assurent l'infrastructure physique et la logistique quotidienne permettant au parachutisme d'être accessible et sécuritaire. Même ceux qui ne sautent pas actuellement, les bénévoles et les personnes maintenant leur affiliation pour des raisons communautaires ou de gouvernance, apportent une contribution précieuse par leur connaissance du sport, leur leadership et leur engagement continu.

Au-delà du milieu sportif immédiat, les organisations nationales et provinciales jouent un rôle déterminant dans l'établissement des normes, l'élaboration des politiques et la représentation du parachutisme canadien sur les scènes nationale et internationale. L'ACPS, son conseil d'administration, ses comités, son personnel et ses organismes sportifs partenaires travaillent de concert pour définir les attentes, certifier la formation et défendre les intérêts du sport au sein du système sportif canadien. Les partenaires gouvernementaux et réglementaires, tels que Transports Canada et NAV CANADA, influencent l'accès à l'espace aérien, la réglementation aéronautique et la conformité opérationnelle, veillant à ce que le parachutisme s'inscrive dans les cadres nationaux de sécurité et d'aviation. S'y ajoutent enfin les partenaires communautaires et industriels, assureurs, organisations touristiques, entreprises locales, médias et partenaires d'événements, qui soutiennent le rayonnement économique du sport, sa visibilité publique et son intégration dans les communautés locales. Ensemble, ces groupes interconnectés forment l'écosystème qui permet au parachutisme canadien de fonctionner, d'évoluer et de prospérer.

### **Pourquoi les parties prenantes sont-elles importantes?**

Reconnaître les parties prenantes n'est pas qu'un exercice de gouvernance, c'est reconnaître que le parachutisme progresse quand sa communauté est unie, informée et engagée. Chaque partie prenante apporte un regard unique qui renforce la sécurité, l'innovation et la vitalité du sport à long terme.

Quand les politiques, les programmes et les décisions tiennent compte des besoins et des réalités de l'ensemble des parties prenantes, le sport gagne en résilience, en transparence et en cohérence avec les valeurs de ceux qui le font vivre.